

eurDialyse

UNITÉ D'HÉMODIALYSE MÉDICALISÉE ET AUTODIALYSE

# LIVRET D'ACCUEIL

PARIS-BERCY

01 43 44 48 45

[www.eurodialyse.fr](http://www.eurodialyse.fr)



eurOialyse

**BIENVENUE**

Le centre **EURODIALYSE** de **PARIS BERCY** met à votre disposition ce livret contenant toutes les informations nécessaires à votre prise en charge, l'organisation de vos séances ainsi que vos droits.

Les équipes médicales, soignantes et administratives mettront tout en œuvre pour vous apporter des soins et des services de qualité, adaptés à votre situation, et rendre vos séances de dialyse les plus agréables possible, dans des conditions de sécurité et de confort optimales.

Le médecin néphrologue  
et l'équipe médicale

## SOMMAIRE

<b>Le Centre Eurodialyse et l'équipe médicale</b>	p. 04
<b>Nos engagements</b>	p. 06
<b>Vos droits et obligations</b>	p. 08
<b>Les associations</b>	p. 12
<b>Comprendre l'insuffisance rénale</b>	p. 16
<i>Les symptômes de l'insuffisance rénale</i>	p. 18
<i>En quoi consiste l'hémodialyse ?</i>	p. 18
<i>Les voies d'abord de l'hémodialyse</i>	p. 19
<i>Conduite à tenir lors de certaines situations</i>	p. 21
<b>Une bonne hygiène est indispensable</b>	p. 22
<b>Votre séance d'hémodialyse</b>	p. 24
<i>Déroulement de votre séance d'hémodialyse</i>	p. 26
<i>Conseils pratiques et consignes</i>	p. 29
<b>La diététique en hémodialyse</b>	p. 30
<b>Les consignes de sécurité incendie</b>	p. 34



# LE CENTRE

## & L'ÉQUIPE MÉDICALE

# eurODialyse

**LE CENTRE EST OUVERT TOUS LES JOURS DU LUNDI AU SAMEDI (sauf le dimanche), de 6h00 à 23h00.**

Le centre assure, par jour, 3 séances d'hémodialyse en Unité de Dialyse Médicalisée (UDM), et 2 séances en autodialyse (AD).

L'unité est dotée de 12 postes de traitement en unité de dialyse médicalisée et de 12 postes de traitement en autodialyse.

**Une permanence téléphonique 24h/24, 365 jours par an,** permet de joindre à tout moment un néphrologue.

En outre, votre médecin traitant sera systématiquement tenu informé des soins que vous avez reçus et de l'évolution de votre état de santé.

 **OÙ NOUS TROUVER ?**

74 rue de Bercy - 75012 Paris  
Tél. : 01 43 44 48 45  
Fax : 01 43 45 93 85  
Mail : [contact@eurodialyse.fr](mailto:contact@eurodialyse.fr)

Le centre Eurodialyse est accessible par les transports en commun :

- Bus ligne 24, 43, 72, 73, 123
- Métro ligne 14 et 6
- Gare SNCF : Gare de Bercy, Gare de Lyon (15 mn à pied)



## LE MÉDECIN NÉPHROLOGUE

Le médecin néphrologue est spécialisé dans la prévention, le diagnostic et les traitements des maladies rénales (néphropathies) qui affectent la filtration du sang, fonction première des reins.

### L'ÉQUIPE MÉDICALE

L'ensemble de l'équipe médicale et soignante vous accueillera et vous accompagnera dans vos soins tout au long de votre traitement.

Cette équipe comprend :

- **Des médecins spécialisés en néphrologie et dialyse** qui informent, éduquent et assurent le traitement de l'insuffisance rénale chronique et les consultations de suivi régulier. En amont, ils organisent le dépistage et la prévention de l'évolution de la maladie rénale au travers d'actions et de consultations de suivi néphrologique.
- **Des infirmières et des infirmiers**, ayant reçu une formation spécifique à la dialyse afin d'assurer vos soins, veillent à votre confort.
- **Des agents de service** contribuant à votre bien-être en assurant l'hygiène et la propreté des locaux.

### ADMISSION LORS DE LA PREMIÈRE SÉANCE DE DIALYSE

Dès votre arrivée, la secrétaire médicale vous accompagnera dans vos démarches administratives et sociales.

Présentez-vous à l'accueil du service muni de votre :

- Carte Vitale + Attestation vitale
- Carte de mutuelle
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

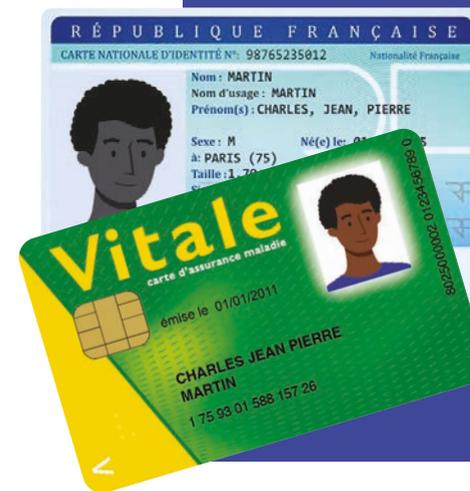
La secrétaire prendra vos coordonnées ainsi que celles des personnes à prévenir en cas de besoin, et divers renseignements utiles à la constitution de votre dossier.

N'oubliez pas de nous transmettre toute modification relative à votre situation administrative intervenant au cours de votre prise en charge.

**Important : Vous n'avez pas à faire l'avance des frais.**

L'insuffisance rénale chronique est une affection de longue durée (ALD), prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale. Le Centre de dialyse de Bercy accomplit toutes les démarches nécessaires auprès de votre Assurance Maladie, aucun supplément ne vous sera demandé.

Il vous suffit de présenter votre carte vitale ainsi que votre carte d'identité et de communiquer votre attestation d'assuré social lors de votre première séance de dialyse.



### DÉROULEMENT DES SÉANCES

Un néphrologue est systématiquement présent à chaque séance de dialyse.

### LES SÉANCES DE REPLI

En cas de difficultés ou d'impossibilité d'effectuer vos séances de dialyse dans le Centre Eurodialyse de Bercy, pour des raisons techniques ou médicales, Eurodialyse s'engage à vous orienter vers une autre unité de dialyse adaptée à votre état de santé.

Les établissements partenaires d'Eurodialyse se sont, par ailleurs, engagés à assurer, si besoin, les séances de repli temporaires ou définitives dans leur service de dialyse ou dans leur structure de réanimation polyvalente.

# NOS ENGAGEMENTS



Le Centre Eurodialyse et le personnel médical s'engagent dans le respect des patient(e)s, le respect de la confidentialité et du secret professionnel et le respect de la nature.

## CHARTRE DE LA PERSONNE HOSPITALISÉE

La charte de la personne hospitalisée est suivie en tout point et respectée par les professionnels travaillant à Eurodialyse lors de votre prise en charge. Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site internet : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) (en plusieurs langues et en braille).

Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès de la secrétaire médicale ou du personnel soignant.

## CHARTRE DE LA PERSONNE DIALYSÉE

La charte de la personne dialysée trace et explicite le parcours du patient afin de s'assurer de la compréhension et de l'accompagnement à chaque étape de sa prise en charge.

## INDICATEUR QUALITÉ



Le centre Eurodialyse Paris-Bercy participe à la campagne IPAQSS de l'HAS « Qualité de la prise en charge des patients hémodialysés chroniques ». Cette campagne a lieu tous les deux ans. Les résultats des indicateurs nationaux de qualité et de sécurité des soins vous seront remis tous les deux ans.

## LE RESPECT DE L'INTIMITÉ ET DE LA DIGNITÉ

L'équipe soignante s'engage à respecter votre intimité ainsi que votre vie privée tout au long de votre prise en charge.

## LE RESPECT DE LA NATURE : DIALYSE ECOLOGIQUE

(Green Dialysis)

Eurodialyse a fait le choix de numériser tous les dossiers afin de limiter l'utilisation du papier et participer à la lutte contre la déforestation.

Le dossier médical du patient dialysé est exclusivement informatisé.

*Toutes les données contenues dans les fichiers informatiques, sont protégés par le secret médical.*

L'acquisition d'un traitement d'eau de dernière génération limite la consommation d'eau. Ce système adapte automatiquement, et de façon instantanée, la production d'eau ultra pure que consomment les générateurs de dialyse.

# VOS DROITS & OBLIGATIONS

## L'information et le recueil de votre consentement avant de débuter votre traitement par hémodialyse.

Au cours d'un entretien préalable avec votre néphrologue, vous recevrez une information claire, compréhensive et adaptée sur les conditions de votre traitement ainsi que sur votre état de santé.

**Un consentement écrit vous sera demandé pour démarrer le traitement par hémodialyse** ainsi que pour le poursuivre dans l'unité de Bercy après votre transfert d'un autre centre de dialyse.

Votre accord oral est également recherché avant tout acte de soins, sauf impossibilité. Vous pouvez également refuser un soin. Dans ce cas, ce refus sera inscrit dans votre dossier et votre médecin en sera averti afin de vous informer des risques et conséquences.

## VOS DROITS

### LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

**Vous avez droit à une carte d'invalidité de 80%** à demander auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de votre département. Une allocation pour adulte handicapé peut vous être attribuée sous conditions de vos ressources. Un certificat médical est à remplir au préalable par votre médecin traitant.

### LA PERSONNE DE CONFIANCE

Pendant votre prise en charge, vous pouvez désigner une personne de votre entourage en qui vous avez toute confiance pour vous accompagner tout au long des décisions à prendre.

Cette personne, que le Centre considérera comme «  **votre personne de confiance** » pourra si vous en faites la demande,



assister aux entretiens médicaux et vous aider à formuler vos souhaits.

Cette personne de confiance est par ailleurs, l'interlocuteur privilégié qui sera consulté dans l'hypothèse où votre état de santé ne vous permettrait pas d'exprimer votre volonté ou de recevoir les informations nécessaires.

Cette désignation se fait par écrit sur un document joint à ce livret d'accueil et conservé dans votre dossier.

**Sachez que vous pouvez annuler votre désignation ou modifier les termes à tout moment.**

La personne sous curatelle peut faire le choix d'une personne de confiance qui peut être différente de la personne qui est son curateur. La personne sous tutelle n'a pas la possibilité de désigner une personne de confiance. Néanmoins, si une personne de confiance a été désignée préalablement à la mise sous tutelle, le juge des tutelles peut révoquer sa désignation ou la confirmer. La personne mineure n'a pas la possibilité de désigner une personne de confiance. Le régime de l'autorité parentale s'applique.

### LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, rédiger des directives anticipées pour l'hypothèse où, en fin de vie, son état de santé ne lui permettrait pas d'exprimer sa volonté.

Ces directives indiquent les souhaits concernant les conditions de limitation ou d'arrêt du traitement.

Elles seront consultées préalablement à la décision médicale et leur contenu prévaut sur tout autre avis non médical. Renouvelables tous les 3 ans, elles peuvent être, dans l'intervalle de temps, annulées ou modifiées à tout moment.

Si vous souhaitez que vos directives soient prises en considération, sachez les rendre accessibles au médecin qui vous suit au sein d'Eurodialyse. Confiez-les-lui ou signalez leur existence et indiquez les coordonnées de la personne à laquelle vous les avez transmises.

### LES MODALITÉS D'ACCÈS À VOTRE DOSSIER MÉDICAL

L'ensemble des soins et des examens dont vous bénéficiez, est consigné dans votre dossier qui comporte le volet administratif, le volet médical et le volet soins.

Eurodialyse assure la conservation de votre dossier pendant toute la durée de votre traitement, puis pour une durée minimale de 20 ans, à compter de la date où vous quitterez l'établissement.

Le dossier médical du patient dialysé est exclusivement informatisé.

L'établissement dispose d'un programme de gestion informatisé destiné à la gestion administrative et médicale dans les conditions fixées par la Loi du 6 janvier 1978 relative à la Loi Informatique et Liberté.

Vous avez le droit de demander la communication de l'ensemble des informations concernant votre santé.

Vous avez le droit de vous opposer au recueil des données vous concernant (*uniquement celles qui ne répondent pas à une obligation légale*).

### VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

De nombreux(ses) patient(e)s en dialyse continuent d'exercer une activité professionnelle, mais l'insuffisance rénale chronique peut entraîner une réduction ponctuelle ou durable de la capacité de travail.

Chaque situation est particulière et nécessite une discussion avec les médecins qui pourront avec votre accord, se mettre notamment en relation avec le médecin du travail, les psychologues et assistantes sociales.

Si besoin, des réductions du temps de travail par mi-temps thérapeutique, des indemnités compensatrices de perte de salaire, voire une reconversion ou un reclassement professionnel seront envisagés après discussion.



### VOS VACANCES

Quelle que soit votre méthode de traitement, vous pouvez partir en déplacements ou en vacances en France ou à l'étranger (*sauf contreavis médical*).

Afin d'organiser au mieux vos vacances, il est important de vous rapprocher le plus tôt possible du cadre de santé ou du néphrologue.

### POUR NOUS JOINDRE

Tél. : 01 43 44 48 45

Fax : 01 43 45 93 85

Email : [contact@eurodialyse.fr](mailto:contact@eurodialyse.fr)

Site Web : [www.eurodialyse.fr](http://www.eurodialyse.fr)



## VOS OBLIGATIONS

### LES ABSENCES

Le personnel médical et soignant doit être informé de toute absence prévisible pour vos séances de dialyse et vos rendez-vous pour des consultations.

### LES RÈGLES DE VIE INTERNE

Afin de ne pas gêner les soins, et pour le bien de tous, il est souhaitable de respecter :

- › Les consignes médicales qui vous seront données,
- › Le personnel soignant qui vous entoure et tout autre personnel travaillant dans l'établissement,
- › Le fonctionnement des locaux où vous êtes traité(e) par dialyse selon la signalétique et les indications du personnel,
- › Le matériel mis à votre disposition,
- › Les horaires des séances de dialyse et de consultation.

**Pour le bien-être de tous, un respect mutuel est indispensable.**

Les visites d'un tiers dans une unité de dialyse sont autorisées, sous réserve de ne pas gêner les soins et sont conditionnées à l'avis des autres patients dialysés dans l'unité.

**Des règles d'hygiène doivent être respectées :**

- › Propreté corporelle et vestimentaire,
- › Respect des recommandations de l'équipe médicale et notamment, le lavage des mains et du bras de la fistule avant votre séance de dialyse.

Vous devez également respecter les règles de sécurité incendie.



**Si vous ressentez le besoin de communiquer ou d'échanger en dehors du Centre Eurodialyse, autour de la vie avec l'insuffisance rénale, sachez qu'il existe des associations de bénévoles.**

### FRANCE REIN

Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux qui a pour but de vous apporter aide, soutien et informations :

10 rue Mercoeur  
75011 Paris  
Tél. : 01.40.19.92.85  
Email : [contact@francerein.org](mailto:contact@francerein.org)

### AURA PARIS

Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel

5 avenue de Verdun  
94200 Ivry-sur-Seine  
Tél. : 01 53 62 66 15  
Email : [contact@auraparis.org](mailto:contact@auraparis.org)

### RENALOO

Association de patients agréée, dont l'objet est d'améliorer la qualité des soins et de la vie des personnes vivant avec une maladie ou une insuffisance rénale, dialysées ou transplantées :

C/O Le Gymnase  
29 bis rue Buffon  
75005 Paris  
Email : [contact@renaloo.com](mailto:contact@renaloo.com)

### A.I.R.G FRANCE

Association pour l'Information et la Recherche sur les maladies rénales Génétiques qui a pour objet de contribuer à une démarche de prévention active des maladies rénales génétiques :

78 Rue Bonaparte  
75006 Paris  
Tél. : 01.53.10.89.98  
Email : [Airg.permanence@orange.fr](mailto:Airg.permanence@orange.fr)



# COMPRENDRE

# L'INSUFFISANCE RÉNALE

Afin de vivre le mieux possible, vous devez comprendre ce que l'insuffisance rénale signifie et ce qu'implique le fait d'être en dialyse.

Si vous avez une insuffisance rénale au stade de la dialyse cela signifie que vos reins ne sont plus capables d'assurer une élimination suffisante des déchets de votre sang.

## LE REIN

Le rein est au centre de la régulation de l'équilibre du milieu intérieur.

Il a donc de nombreuses fonctions :

- Il régule l'eau et le sel en fonction des besoins de l'organisme et des apports extérieurs,
- il élimine des déchets toxiques,
- Il régule le potassium, les ions acides et les bicarbonates,
- Il sécrète la vitamine D nécessaire à l'absorption calcique et au métabolisme osseux,
- Il sécrète l'érythropoïétine (EPO) indispensable à la croissance des globules rouges
- et il régule la tension artérielle.

## L'INSUFFISANCE RÉNALE

L'insuffisance rénale se traduit par une élévation des taux de créatinine et d'urée dans le sang, reflet de l'accumulation de toxines. Les reins, ne fonctionnant plus correctement, ne permettent plus une bonne filtration et une élimination efficace de ces substances.

A ses débuts, l'insuffisance rénale chronique est une maladie souvent silencieuse. Ce n'est que tardivement, à un stade avancé ou terminal, que certains symptômes apparaissent.

Lorsque l'insuffisance rénale arrive à son stade terminal, stade 5, un traitement par dialyse est nécessaire (*traitement de suppléance*). Il existe deux types de dialyse : l'hémodialyse et la dialyse péritonéale.

## LES SYMPTÔMES DE L'INSUFFISANCE RÉNALE



**Fatigue**  
(surtout à l'effort)



**Manque d'appétit**



**Difficultés respiratoires**



**Nausées**  
(et/ou vomissements)



**Somnolence**



**Démangeaisons**

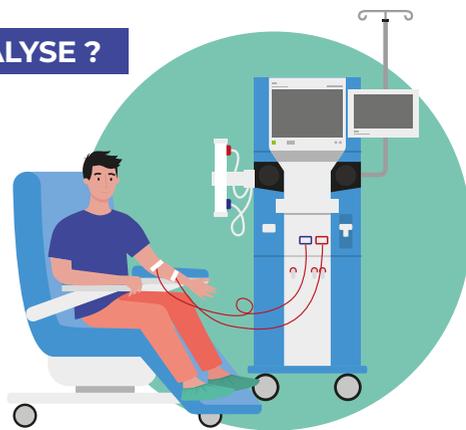
Mais aussi les crampes, les œdèmes (*membres inférieurs*), le besoin d'uriner plus fréquemment le jour et la nuit, et parfois une baisse de la diurèse (*volume des urines des 24 heures*).

## EN QUOI CONSISTE L'HÉMODIALYSE ?

### L'HÉMODIALYSE

L'hémodialyse est un procédé mécanique qui permet de pallier le dysfonctionnement rénal en remplaçant sa fonction d'épuration. Elle va permettre d'éliminer les déchets organiques et l'eau en excès (*non éliminés naturellement*) et rétablir l'équilibre ionique (*potassium, sodium ... dans le sang*). Cette action est accomplie par le passage du sang à travers un filtre (*le rein artificiel ou dialyseur*).

En règle générale, vous êtes dialysé **3 fois par semaine** et chaque séance dure environ **4 heures**.



Pour réaliser ce traitement il faut accéder au sang par un abord vasculaire :

- Fistule artériovéineuse (FAV)
- Cathéter veineux central.

## LES VOIES D'ABORD DE L'HÉMODIALYSE

### LA FISTULE ARTÉRIO-VÉNEUSE (FAV)

L'hémodialyse nécessite un débit de sang important, impossible à obtenir à partir de vos veines superficielles.

Au cours d'une intervention sous anesthésie locorégionale ou générale, **le chirurgien va créer une fistule en abouchant une veine à une artère à proximité, généralement à l'avant-bras ou au bras.**

Ce geste permet de détourner une partie du sang artériel dans la veine concernée qui, sous l'effet de la pression élevée du sang provenant de l'artère, va se dilater sur une certaine longueur et assurer ainsi un débit sanguin suffisamment élevé.

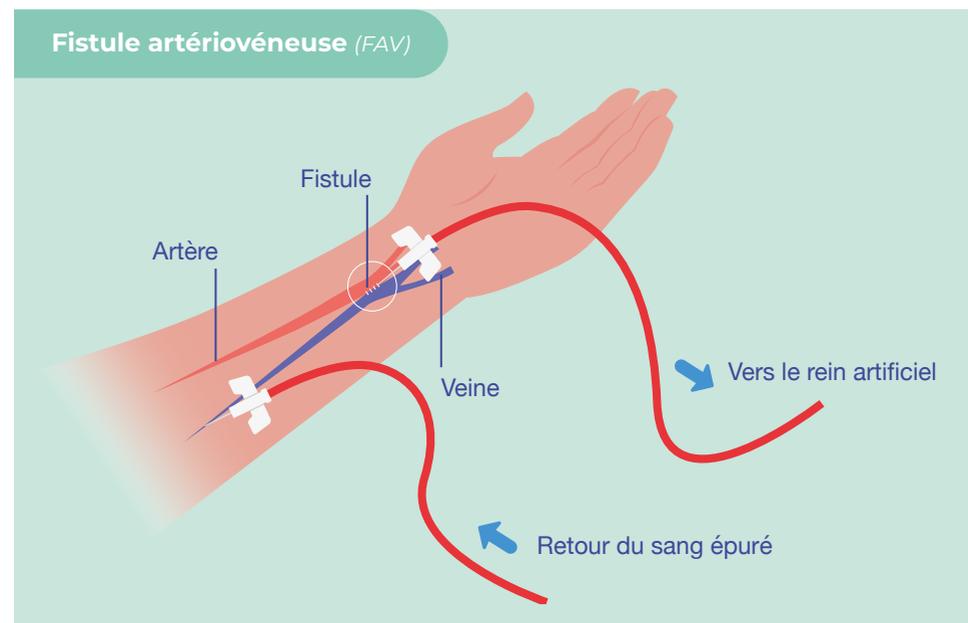
Le développement d'une fistule artériovéineuse peut prendre 4 à 12 semaines en moyenne.

*Il vous est interdit de porter montre, bijoux ou vêtement compressifs au niveau de votre fistule.*

### Surveillez votre fistule :

- **Pensez à vérifier le thrill** (*ou vibration*) au niveau de la cicatrice au moins une fois par jour. En cas de doute, n'hésitez pas à en avvertir le médecin.
- **Surveillez l'intégrité de la peau** : absence de rougeur, œdème et hématome.

### Fistule artériovéineuse (FAV)



### Protégez votre fistule :

- › Evitez les chocs violents sur la fistule (*évitée toute activité sportive ou autre pouvant entraîner des traumatismes de la fistule artério veineuse*),
- › Portez des gants et des vêtements épais, à manches longues lors de vos activités de jardinage, bricolage, ménage...,
- › Coupez systématiquement vos ongles,
- › **Un manchon peut vous être prescrit pour protéger votre fistule.**

### Évitez la compression du bras et de la FAV :

- › Ne jamais prendre la tension artérielle sur le bras de la fistule,
- › Ne pas porter de vêtements comprimant la fistule (*mettre votre montre à l'autre bras*),
- › Évitez de bloquer la circulation du sang en portant une charge lourde (*pack d'eau...*) avec appui sur l'avant-bras ou le bras de la FAV,
- › Ne vous faites pas tatouer,
- › N'acceptez pas l'acupuncture.

*Votre fistule ou votre cathéter est fragile et nécessite une surveillance constante.*

### LE CATHETER CENTRAL

#### Le cathéter temporaire :

Il permet de réaliser une dialyse en urgence. Placé au niveau de la veine jugulaire au cou ou de la veine fémorale au pli de l'aîne, il permet d'atteindre une veine profonde ayant un débit supérieur à une veine superficielle.

Il peut être utilisé immédiatement après sa pose. Il peut rester en place de 10 jours à 3 semaines. Sa pose est réalisée sous anesthésie locale par des médecins néphrologues expérimentés.

La durée de l'intervention varie de 30 à 45 minutes. Un pansement est ensuite mis en place et doit le rester en permanence. A la fin de la procédure, un contrôle radiologique peut être effectué pour vérifier la position du cathéter dans la veine.

### Le cathéter tunnélisé :

Il constitue un accès permanent pour vous dialyser quand toutes les possibilités de la fistule sont épuisées. La mise en place d'un cathéter permanent se fait au bloc opératoire sous anesthésie locale par des médecins néphrologues expérimentés.

Lors de son implantation, un trajet sous la peau est réalisé afin de diminuer au maximum les risques infectieux. La durée de l'intervention est d'environ une heure.

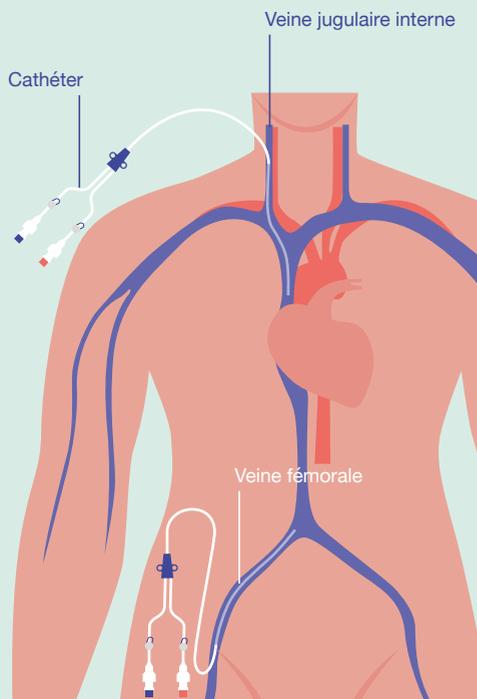
*Un pansement est ensuite posé et ne doit pas être enlevé ni mouillé.*

Un contrôle radiologique sera effectué après la pose pour vérifier son positionnement.

### Si vous êtes porteur(se) d'un cathéter, il faut veiller à :

- › La réfection de votre pansement qui se fait à chaque dialyse,
- › Ne pas mouiller le pansement du cathéter (*soins d'hygiène adaptés*),
- › Respecter le pansement qui doit être toujours présent et fermé,
- › Ne pas tirer sur le cathéter,
- › Si douleurs, température, démangeaisons et/ou écoulements au niveau du cathéter, prévenir immédiatement votre centre d'hémodialyse.

### Cathéter central



## IMPORTANT

### CONDUITE À TENIR DANS CERTAINES SITUATIONS

**Contactez rapidement le Centre de dialyse et/ou les urgences de votre hôpital de référence en cas de :**

- › Diminution, voire absence du thrill de la FAV
- › Fièvre, douleur inhabituelle, œdème
- › Rougeur, chaleur, signe d'ischémie (*main anormalement blanche ou violacée*) ou hématome, tache noire (*nécrose*)
- › En cas de saignement important de la fistule ou du cathéter : Appuyer avec le doigt directement sur le point de saignement.

**Si persistance du saignement : PAS DE GARROT !!**

**Faire une compression manuelle immédiate à l'aide de compresses ou d'un tissu propre**

**Ou :**

**Appuyer avec le doigt directement sur le point de saignement.**

**ET SURTOUT APPELÉZ :**



**LE SAMU : 15**



**LES POMPIERS : 18**



# UNE BONNE HYGIÈNE

## EST INDISPENSABLE

L'hygiène est déterminante pour la qualité et la sécurité des soins. Le respect des règles d'hygiène et celui des gestes barrière, contribue à la prévention du risque infectieux.

### COVID-19

Le patient en insuffisance rénale chronique dialysée ou transplanté fait partie de la liste des personnes à risque de forme sévère de la COVID-19.

*Le port du masque chirurgical est donc obligatoire dans l'enceinte du Centre Eurodialyse, et pendant la séance de dialyse.*

La distance réglementaire entre chaque poste de dialyse et le respect des gestes barrière sont rigoureusement respectés dans l'unité de dialyse.

Des tests PCR sont régulièrement pratiqués sur place afin de prévenir tout risque infectieux et permettre au personnel médical d'appliquer le protocole sanitaire en vigueur.

### LE LAVAGE

Un lavage soigneux à l'eau et au savon est un geste très simple qui permet de réduire de manière très importante le risque infectieux (*élimine 90% des bactéries*).

- › Laver les mains et la fistule à domicile le jour de la dialyse avant la pose des patchs ou avant le départ,
- › Laver les mains et la fistule à l'arrivée en dialyse au plus près de la ponction, après le retrait des patchs (*l'anesthésie locale obtenue après le retrait des patchs persiste 1 à 2 heures car ils agissent en profondeur*),
- › En cas d'impossibilité de faire ce geste seul, il sera fait au lit, par le personnel soignant,
- › Garder les ongles courts et propres.

Les infirmières qui prennent en charge les patients utilisent du matériel stérile. Elles désinfectent aussi scrupuleusement la peau avant de placer les aiguilles dans la fistule.

Pour optimiser le soin et écarter les risques d'infection, il est indispensable que chaque patient(e) lave au savon leur fistule en faisant bien mousser. Puis il doit rincer abondamment et sécher parfaitement.

#### Le lavage comprend 3 éléments :

- › Les mains,
- › Le bras,
- › Et La fistule.

# VOTRE SÉANCE

## BON À SAVOIR

*Nous vous conseillons d'arriver  
¼ d'heure avant le début prévu  
de la séance.*

Ce n'est pas l'ordre d'arrivée  
des patients qui détermine l'ordre  
des branchements.

L'équipe tient compte des impératifs  
médicaux et techniques.

# D'HÉMODIALYSE

Votre confort est au cœur  
des préoccupations du personnel  
de santé du Centre Eurodialyse  
qui mettra tout en œuvre  
pour votre séance se déroule  
dans les meilleures conditions  
de sécurité.

## LA FRÉQUENCE D'UNE SÉANCE D'HÉMODIALYSE

Les séances d'hémodialyse sont,  
en général, au nombre de **3 séances  
par semaine** :

- › Le lundi, mercredi, vendredi  
Ou
- › Le mardi, jeudi, samedi

## LA DURÉE D'UNE HÉMODIALYSE

Les séances durent **environ 4 heures**, soit :

- › Le matin à partir de 07h00
- › L'après-midi à partir de 12h30
- › Le soir à partir de 18h00

## CHOIX DE LA SÉRIE DE SÉANCE

Les choix sont personnels et pris en  
compte par l'équipe médicale.

*Rien n'est définitif ! N'oubliez pas :  
Nous pouvons être amenés à modifier  
vos programmations de séance  
et à changer vos horaires en fonction  
de vos besoins.*

## LE TRANSPORT

Le mode de transport sera adapté  
à vos besoins :

- › Une ambulance si votre état  
de santé nécessite un portage  
ou une surveillance,



- › Un VSL (véhicule sanitaire léger)  
ou un taxi conventionné.



## DÉROULEMENT DE VOTRE SÉANCE D'HÉMODIALYSE

### LE CONFORT DU PATIENT

L'unité de dialyse est aménagée afin d'obtenir le meilleur confort possible et de favoriser les relations entre les patients et le personnel.

Pour votre bien-être, les unités d'hémodialyse sont équipées de lits et de fauteuils-relax. La literie (*draps, couvertures, ...*) est également fournie. Chaque salle de dialyse est équipée de postes de télévision individuels, ainsi que des bas-parleurs ou casques qui sont mis à votre disposition.

**Le centre vous permet d'avoir un accès gratuitement à internet.**



### LA DÉTERMINATION DU POIDS

A votre arrivée dans la salle de dialyse, **vous serez pesé(e)** afin de calculer la perte de poids à réaliser qui correspond au volume d'eau accumulé entre deux séances de dialyse par votre organisme. Cette étape est primordiale. En effet, entre les dialyses, vous prenez du poids en raison des liquides absorbés que vous ne pouvez plus éliminer normalement par les voies urinaires.

**Vous serez également pesé(e) après la séance de dialyse** afin d'évaluer le retour au poids sec ( *votre poids optimal déterminé par le médecin*).

**Au début et à la fin** de chaque séance, vos constantes seront prises :

- › Votre pouls,
- › Tension artérielle,
- › Glycémie,
- › Température.



### LE BRANCHEMENT AU DÉBUT DU TRAITEMENT

Votre fistule sera ponctionnée à deux endroits pour assurer un circuit sanguin extracorporel. Le sang est entraîné par une pompe à un débit moyen de 300 ml/minute. Il traverse le rein artificiel (*ou dialyseur*) pour être filtré puis vous est restitué.

Il s'agit du même principe pour votre cathéter, celui-ci est directement relié à l'appareil permettant la dialyse.

L'administration d'un anti coagulant au début de votre traitement est souvent nécessaire.

### PENDANT LA SÉANCE

Installé(e) dans le lit ou sur votre fauteuil, vous pouvez :

- › lire,
- › écrire,
- › écouter de la musique (*avec un casque*),
- › regarder la télévision,
- › travailler,
- › manger (*pendant la première heure de votre séance*),
- › *et bien sûr*, dormir...



### LE BRANCHEMENT À LA FIN DU TRAITEMENT

Au terme d'une séance de dialyse bien conduite, vous repartirez en ayant retrouvé votre poids de base, dit « poids sec », qui correspond à un

état d'hydratation optimal et à un état général satisfaisant déterminé par le médecin.

Un temps de compression entre 5 et 20 min de votre fistule est nécessaire après retrait des aiguilles.



## LE SUIVI DU PATIENT

Votre insuffisance rénale nécessite un suivi médical régulier assuré par les médecins néphrologues du Centre Eurodialyse avec la participation de votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Votre médecin référent assurera votre suivi et lui permettra de :

- Vérifier la qualité de l'épuration de la dialyse,
- déterminer et adapter votre poids sec,
- Corriger et prendre en charge les désordres liés à votre insuffisance rénale et non corrigés par la dialyse comme l'anémie, les troubles phospholaciques, l'hypertension artérielle et les déséquilibres ioniques (*sodium, potassium*),
- lutter contre la dénutrition,

- prévenir et lutter contre les troubles cardiovasculaires aggravés par votre insuffisance rénale,
- prévenir et traiter les complications ostéoarticulaires.

C'est pourquoi des bilans biologiques et morphologiques seront pratiqués :

### Bilan biologique :

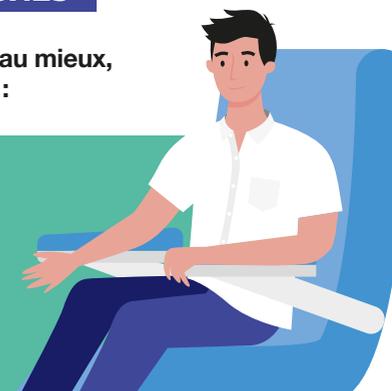
- 1 bilan trimestriel complet,
- 1 bilan complémentaire une fois par mois.

### Bilan morphologique :

- Au minimum une fois par an,
- Des examens radiologiques et autres explorations à la demande du médecin.

## CONSEILS PRATIQUES ET CONSIGNES

Pour que votre séance de dialyse se déroule au mieux, voici quelques conseils et recommandations :



### TENUE VESTIMENTAIRE

Votre tenue doit être propre et confortable. Les manches courtes sont conseillées pour les personnes porteuses d'une fistule. Une tenue ample permet un accès facile au cathéter, avec ouverture à l'avant du thorax.

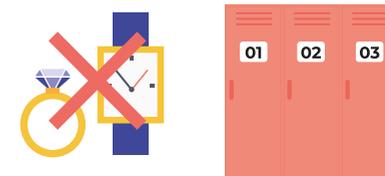
### HYGIÈNE

Par mesure d'hygiène, les chaussures de ville sont interdites dans la salle de dialyse. Il faut circuler avec des chaussons jetables mis à votre disposition aux vestiaires.



En attendant que le personnel vous invite à entrer dans la salle, vous pourrez effectuer les soins d'hygiène préalablement recommandés.

### EFFETS PERSONNELS & VESTAIRES



Evitez de ramener des objets de valeur ou le cas échéant les garder sur vous, l'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des objets de valeur.

Des vestiaires numérotés et sécurisés sont à disposition afin de déposer vos effets personnels et vos chaussures.

### CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le personnel de l'unité est régulièrement formé aux conduites à tenir, il saura vous mettre en sécurité en cas de sinistre. Merci de respecter les consignes.

**Il est strictement interdit de fumer ou de vaper dans l'enceinte de l'établissement.**



Les téléphones portables doivent être maintenus en position d'arrêt ou vibreur dans les lieux de traitement.

# LA DIÉTÉTIQUE EN HÉMODIALYSE

Il est important d'apprendre à manger et boire de façon appropriée, de prendre les bons médicaments et d'avoir une activité physique adéquate.

En cas de difficultés, une aide vous sera proposée par une diététicienne et/ou une infirmière, à votre demande ou celle de l'équipe. L'alimentation doit vous aider à retrouver ou à maintenir un bon état physique.

## L'EAU

Les apports en eau sont déterminés par le médecin en fonction de votre diurèse.

La prise de poids entre 2 séances de dialyse ne doit pas dépasser 2 à 3 kg (1 litre d'eau = 1 kg). **Il faut donc limiter la consommation d'eau, mais aussi le café, le thé, les potages.**

*Eviter les boissons alcoolisées.*



## Conseils

- Buvez par petites quantités,
- En cas de soif intense ou de sécheresse de la bouche, sucez des glaçons,
- Attention à l'eau cachée dans certains aliments (fruits, légumes).



En règle générale la quantité maximale de boisson par jour est égale à :

1/2 litre + l'équivalent du volume des urines des 24h

## PRIVILÉGIEZ LES PROTÉINES !

Pour éviter la fonte musculaire, il est important de consommer :

- › **3 produits laitiers par jour** sous forme de lait, yaourt, fromage blanc, fromage, crème dessert, glace,
- › **2 portions de viande, de volaille, de poisson ou d'œuf par jour.** Si cela vous semble difficile, la néphrologue peut vous proposer des crèmes enrichies hyperprotidiques.



## LES 3 ENEMIS À ÉVITER : LE SEL, LE POTASSIUM ET LE PHOSPHORE !

### LE SEL (SODIUM)

L'excès de sel augmente la soif et favorise la prise de poids entre deux séances de dialyse pouvant provoquer ou aggraver l'hypertension artérielle.

En pratique, **salez modérément à la cuisson et limitez :**

- › Le sel de régime riche en potassium,
- › Les charcuteries,
- › Les plats cuisinés du commerce et les conserves,
- › les potages en brique et les soupes instantanées,
- › Les fruits de mer,
- › Les eaux gazeuses (sauf le Perrier, la Salvetat, la Vitteloise et la San Pellegrino qui sont pauvres en sel).

### LE POTASSIUM

L'hyperkaliémie ou excès de potassium provoque des troubles du rythme cardiaque voir un arrêt cardiaque.

Pour limiter les apports, **éviter les aliments très riches en potassium :**

- › La banane,
- › Les dattes,
- › Les chips,
- › les haricots secs,
- › le chocolat,
- › les cacahuètes et les pistaches,
- › les jus de fruits,
- › les sels de régime,
- › les pommes de terre.

### Conseils

- Diminuer la teneur en potassium des légumes, grâce au trempage prolongé (3 heures), ou la cuisson à grande eau. Jeter l'eau de cuisson.
- Prendre le chélateur de Potassium (Kayexalate ou Resikali au milieu du repas),
- 1 seul fruit cru par jour (en revanche les fruits pochés et en compotes du commerce sont pauvres en potassium),
- 1 seule crudité par jour.

### LE PHOSPHORE

L'excès de phosphore se dépose sur les artères, les articulations et sous la peau provoquant des démangeaisons importantes et des douleurs chroniques.

Pour limiter les apports, **évittez :**

- › Les fromages à pâte dure de type "gruyère" ou "comté" et la crème de gruyère (type "vache qui rit"),
- › Les abats (cervelle, foie, rognons, ris de veau),
- › Les sardines à l'huile,
- › Les fruits oléagineux (amande, cacahuète, noisette et noix),
- › Le chocolat.

### Conseil

- Un chélateur de phosphore peut vous être prescrit pendant les repas (Renagel, Renvela...) à prendre au milieu du repas, même pendant la séance dialyse.

## PENSEZ À VARIER VOTRE ALIMENTATION

Voici des exemples d'aliments pour composer un menu équilibré

### PETIT DÉJEUNER

- Une tasse de café / ou de thé / ou lait
- Un yaourt / ou un fromage blanc sucré / ou aromatisé
- Pain / ou biscotte / ou croissant / ou brioche
- Beurre et confiture / ou miel

### DÉJEUNER

- Crudités assaisonnées
- Viande / ou volaille / ou poisson / ou œufs
- Pâtes / ou riz / ou semoule
- Fromage / ou laitage / ou crème dessert
- Un fruit cru
- Pain

### DÎNER

- Viande / ou volaille / ou poisson / ou œuf
- Légumes cuits / ou pommes de terre (une demi-assiette) / ou un bol de potage
- Fromage / ou laitage / ou crème dessert
- Compote / ou fruits au sirop (sans consommer le jus) / ou glace
- Pain

# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ INCENDIE



**1 ALARME DONNÉE PAR LE PERSONNEL**

**2 CLAMPEZ LES CLAMPS : 2 ARTÉRIELS ET 2 VEINEUX**

**3 DÉSDAPTEZ LES LIGNES DES FISTULINES**

**4 ADAPTEZ DES BOUCHONS SUR VOS FISTULINES**

**5 REFERMEZ LE CHAMP SUR VOTRE BRAS**

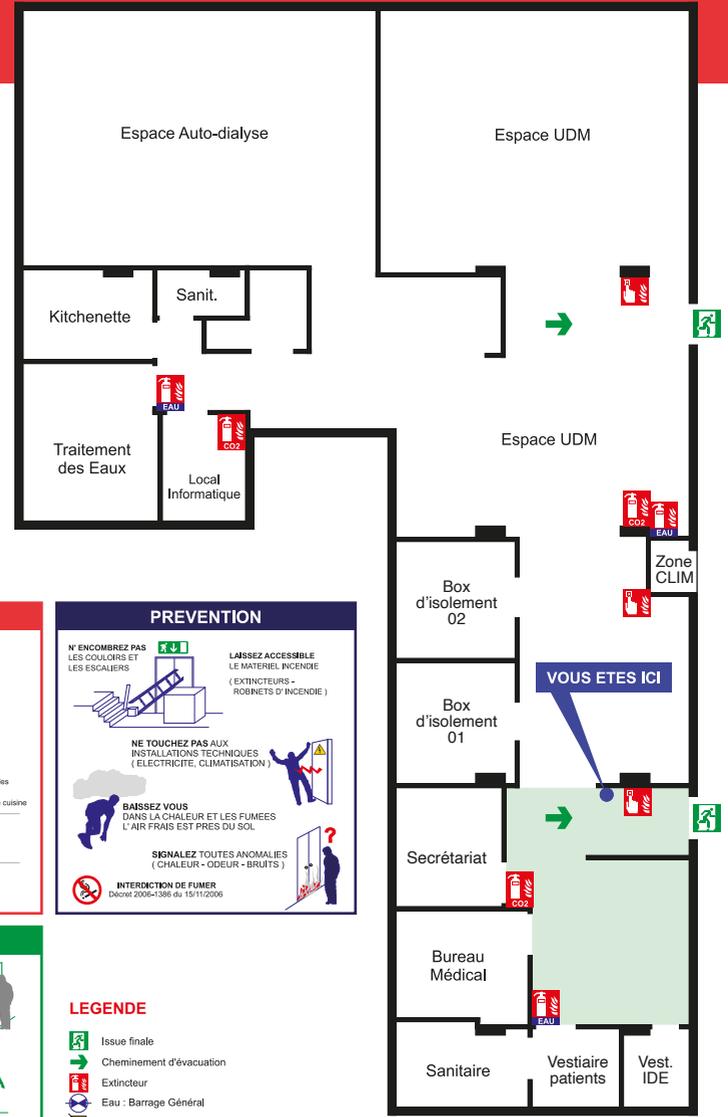
**6 ÉVACUEZ LE SITE SELON LES CONSIGNES DU PERSONNEL**

**7 REGROUPEZ-VOUS AU POINT DE RASSEMBLEMENT**

## PLAN D'ÉVACUATION

**eurDialyse**  
74 RUE DE BERCY  
75012 PARIS

REZ-DE-CHAUSSÉE



### INCENDIE - ACCIDENT

**GARDEZ VOTRE CALME**  
NE CRIEZ PAS POUR NE PAS AFFOLER

**18 ou 112**  
UTILISEZ LE BOITIER "ROUGE" EN BRISANT LA GLACE

**MATÉRIEL DE 1<sup>re</sup> INTERVENTION**

	EXTINCTEUR EAU PLUVIEUSE	CLASSE A	Feux matériaux solides
	BOIS - PAPIER TISSUS - CARTON	CLASSE F	Feux de Graisses de cuisine
	EXTINCTEUR DIOXYDE DE CARBONE	CLASSE B	Feux de liquides
	EXTINCTEUR POUDRE GAZ BUTANE ET PROPANE POLYVALENT	CLASSE C	Feux de Gaz

### PREVENTION

N'ENCOMBREZ PAS LES COULOIRS ET LES ESCALIERS

LÂSSEZ ACCESSIBLE LE MATÉRIEL INCENDIE (EXTINCTEURS - ROBINETS D'INCENDIE)

NE TOUCHEZ PAS AUX INSTALLATIONS TECHNIQUES (ELECTRICITE, CLIMATISATION)

BAISSEZ VOUS DANS LA CHALEUR ET LES FUMÉES L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL

SIGNALISEZ TOUTES ANOMALIES (CHALEUR - ODEUR - BRUITS)

INTERDICTION DE FUMER  
Décret 2005-1388 du 10/11/2006

### EVACUATION

A L'AUDITION DU SIGNAL D'ÉVACUATION, DE L'ALARME OU SUR ORDRE DU RESPONSABLE D'ÉVACUATION

QUITTEZ LES LOCAUX CALMEMENT EN FERMANT LES PORTES DERRIÈRE VOUS SANS PRÉCIPITATION EN SILENCE

SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DU RESPONSABLE D'ÉVACUATION NE JAMAIS REVENIR EN ARRIÈRE SANS Y AVOIR ÊTE INVITÉ

N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS

EMPRUNTEZ LES CHEMINEMENTS D'ÉVACUATION

JUSQU'À L'EXTÉRIEUR DU BATIMENT

- ### LEGENDE
- Issue finale
  - Cheminement d'évacuation
  - Extincteur
  - Eau : Barrage Général
  - Coupure gaz
  - Décondamnation issue de secours
  - Déclenchement d'alarme sonore
  - Arrêt d'Urgence
  - Coupure électrique Basse Tension
  - Commande de Désenfumage

COVID-19

## ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
arrêter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

## PLAN D'ACCÈS



## eurDialyse

74 rue de Bercy - 75012 Paris

Tél. : 01 43 44 48 45

Fax : 01 43 45 93 85

Mail : [contact@eurodialyse.fr](mailto:contact@eurodialyse.fr)

[www.eurodialyse.fr](http://www.eurodialyse.fr)